

Internet

# Vinibox Pro

PRO &  
ENTREPRISE



**VINI**

Avril 2022




# Vinibox Pro

**La fibre optique de Vini vous ouvre les portes du très haut débit et révolutionne les usages d'Internet grâce :**

- à des débits allant jusqu'à 300 Mb/s !
- à une navigation performante et illimitée pour gagner en rapidité et en efficacité (simultanéité, sauvegarde sur Cloud, visioconférences en haute définition, échanges de fichiers volumineux, etc.)
- au raccordement en ToIP des installations téléphoniques.

## Les offres

Découvrez les deux offres adaptées aux professionnels<sup>1</sup> :

Vinibox Pro	Vinibox Pro Optimal
<b>13 000 F*</b>	<b>25 000 F*</b>
Internet	
↓ Réception Jusqu'à <b>100 Mb/s</b>	↓ Réception Jusqu'à <b>300 Mb/s</b>
↑ Émission <b>50 Mb/s</b>	↑ Émission <b>100 Mb/s</b>
Appels inclus	
<b>2h</b> vers l'international <sup>2</sup>	<b>3h</b> vers l'international <sup>2</sup>
 <b>ILLIMITÉ</b> entre Vinibox <b>ILLIMITÉ</b> vers les fixes de PF <sup>3</sup>	

**Option adresse IP fixe<sup>4</sup> : 3 000 F/Mois\***

**Modem routeur Wi-Fi  
Vinibox<sup>5</sup> : 8 530 FHT\***



\* Les tarifs sont exprimés en francs CFP Hors Taxes. La TVA applicable en Polynésie française est de 13 % pour les services et 16 % pour les équipements, à laquelle s'ajoute la CPS à 1%.

# Les avantages de la Fibre

## Connexion performante & stable

La fibre optique est insensible aux perturbations de l'environnement (foudre, humidité, etc.) et son débit est stable. Ainsi, vous avez la garantie d'une connexion fiable et continue.



## Simultanéité des usages

Plusieurs équipements à connecter en même temps (ordinateurs, tablettes, etc.) ? La fibre optique vous garantit un confort de travail inégalé dans la simultanéité de vos usages.



## Appels à l'international inclus

Jusqu'à 3h d'appels inclus par mois vers plus de 90 destinations pour vos échanges à l'international.



## Appels illimités

Grâce à la téléphonie sur IP, vos appels entre Vinibox et vers tous les fixes de PF sont gratuits et illimités.



1. Offres exclusivement réservées aux professionnels justifiant d'un N° Tahiti/N° RC sous réserve d'éligibilité à la technologie fibre optique. Ces offres sont soumises aux conditions générales d'abonnement VINI et aux conditions spécifiques d'abonnement Vinibox PRO disponibles en points de vente revendeurs et en téléchargement sur le site [www.viniboxpro.vini.pf](http://www.viniboxpro.vini.pf). Offres soumises à une durée d'engagement minimum de 12 mois. Pour toute nouvelle souscription les frais d'accès au service sont OFFERTS. Pour pouvoir bénéficier d'une offre Vinibox PRO, l'ouverture d'une ligne de téléphonie fixe sur support fibre est obligatoire.



## Vitesse



La fibre optique dépasse les limites de l'ADSL en permettant d'offrir des débits largement supérieurs, notamment avec un débit ascendant jusqu'à 80 fois supérieur à celui de l'ADSL.

Vini**box** PRO

	Vinibox Pro		Vinibox Pro Optimal	
	Téléchargement illimité		Téléchargement illimité	
	Réception ↓ 100 Mb/s	Emission ↑ 50 Mb/s	Réception ↓ 300 Mb/s	Emission ↑ 100 Mb/s
Maquette commerciale (5 Go)	6 min	13 min	2 min	6 min
Imagerie médicale (1 Go)	1 min	2 min	20 sec	1 min
20 photos 8 Mpxl (480 Mo)	38 sec	1 min	12 sec	38 sec

Les exemples et durées ci-dessus sont donnés à titre indicatif.

2. Quota d'appels effectués à partir d'un téléphone branché sur le Modem routeur Wi-Fi Vinibox vers des numéros des téléphones fixes ou mobiles à l'international. La liste des destinations est accessible sur le site [www.viniboxpro.vini.pf](http://www.viniboxpro.vini.pf). Les appels effectués au-delà du forfait seront facturés 14,6 F HT/min pour les fixes et 24,8 F HT/min vers les mobiles (cadence de taxation à la seconde).

3. Appels illimités à partir d'un téléphone branché sur la Vinibox vers des numéros Manabox ou Vinibox ou vers des lignes fixes en local.

Les appels émis depuis la Vinibox vers des numéros de lignes mobiles en local seront facturés 24,8 F HT min (cadence de taxation à la seconde).

4. Une seule adresse IP fixe par contrat.

5. L'utilisation du Modem routeur Wi-Fi Vinibox est obligatoire. Le tarif indiqué est appliqué pour l'achat du matériel lors d'une nouvelle souscription ou seul.

# Vinibox Pro

## Les démarches

### 1. Vérifiez si vos locaux sont éligibles



- en vous déplaçant dans un point de vente revendeur
- sur le site Internet [www.viniboxpro.vini.pf](http://www.viniboxpro.vini.pf)
- en contactant le 39 59.

Le numéro de référence technique EDT, indiqué sur votre facture EDT vous sera alors demandé.

- Professionnels de Tahiti et Moorea ?  
rendez-vous à l'Agence PRO à Papeete.
- Professionnels de Raiatea, des Marquises et des Tuamotu ?  
rendez-vous dans votre bureau de Poste pour connaître votre éligibilité.

### 2. Souscrivez aux offres Vinibox PRO



Vous pouvez souscrire à l'offre Vinibox PRO de votre choix dans un point de vente revendeur, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- un justificatif d'identité en cours de validité de la personne dûment habilitée à signer le contrat (passeport ou carte nationale d'identité) ;
- une attestation d'inscription au répertoire des entreprises (N° TAHITI) ;
- un exemplaire du registre du commerce (K-BIS ou M1/P1) pour les activités commerciales et artisanales, ou une déclaration d'inscription à la DICP (contribution des patentes) pour les activités non commerciales ;
- un justificatif de délégation de signature ;
- une facture de téléphonie fixe datant de moins de 3 mois ;
- une facture EDT datant de moins de 3 mois ;
- un RIB.

Pour pouvoir bénéficier d'une offre Vinibox PRO, l'ouverture d'une ligne de téléphonie fixe sur support fibre est obligatoire. Cette ouverture de ligne peut être effectuée en point de vente revendeur lors de votre souscription. Vous pourrez par ailleurs résilier votre ligne Internet sur support cuivre.

### 3. Réalisez vos travaux (si nécessaire)



Si des travaux doivent être réalisés dans vos locaux, contactez un installateur privé. Les travaux seront à votre charge. Si vous êtes locataire, il vous faudra impérativement avoir l'accord préalable de votre propriétaire.

## **Vous souhaitez plus d'informations ?**

Rendez-vous à l'Agence PRO :

📍 Immeuble Jissang, Pont de l'Est - Papeete

*Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30*

*Le vendredi de 8h00 à 15h30*

- Par téléphone au 39 59 (appels gratuits depuis une ligne fixe ou mobile Vini)
- Par e-mail à [agencepro@vini.pf](mailto:agencepro@vini.pf)
- Via notre site internet sur [www.vini.pf/agence-pro-vini](http://www.vini.pf/agence-pro-vini)

## **Vous êtes client Grands Comptes Vini ?**

Adressez-vous à votre chargé clientèle habituel.

## **Vous êtes dans les îles?**

Rendez-vous dans le bureau de Poste le plus proche.



Partageons l'innovation